DISPOSITIF D'INFORMATION SUR LA CONSTITUTION EUROPEENNE

BILAN DES ACTIONS

Le dispositif d'information mis en place à l'initiative du Ministre des Affaires étrangères et de la Ministre déléguée aux Affaires européennes vise à mettre à disposition des Français le texte de la Constitution le plus en amont possible de la date du référendum ainsi que des outils pédagogiques d'information sur le texte soumis à referendum le 29 mai prochain.

Ce dispositif répond par ailleurs strictement aux exigences de neutralité et d'impartialité dès lors que de l'argent public est utilisé pour la mise en œuvre de ces actions.

Le budget total de ce dispositif est de 7 millions d'euros.

Diffusion de textes :

- La Constitution européenne

300 000 exemplaires du texte édité par la Documentation française
Depuis le 10 décembre 2004
En consultation dans les Mairies, les 14 000 bureaux de postes, les associations à vocation européenne, les lycées, les Relais Constitution…
En vente dans les librairies au prix de 4 euros
Plus de 100 000 exemplaires vendus au 28 avril

6 000 000 d'exemplaires du texte du traité édité par le journal « L'Hémicycle »
Depuis le 15 mars 2005
Dans les 14 000 bureaux de postes (2 millions), les supermarchés 'Casino' (1 million), les 21 000 mairies de moins de 500 habitants (210 000), les préfectures (400 000), encartage dans les quotidiens « Métro » et « 20 minutes » (750 000) et diffusé sur demande au numéro azur (100 000 exemplaires diffusés)…

- La brochure « Constitution, mode d'emploi »

Diffusée auprès d'un public relais (journalistes, parlementaires, associations)
Depuis le 29 octobre 2004
388 000 exemplaires édités par le Ministère en charge des Affaires européennes

- La brochure « L'essentiel sur l'Europe »
Ce que l'Europe nous a apporté, ce que la Constitution va changer
Diffusée auprès d'un public relais (journalistes, parlementaires, associations)
Depuis le 5 mars 2005
800 000 exemplaires édités par le Ministère en charge des Affaires européennes

Supports audio-visuels :

Avant le référendum du dimanche 29 mai,
informez-vous sur la Constitution européenne.
0 810 2005 25
constitution-europeenne.fr

- Un Centre d'appel téléphonique : 0810 2005 25
Opérationnel depuis le 10 janvier 2005
Diffusion du traité - Information sur la Constitution
120 000 appels au 29 avril - moyenne de 3 500 appels par jour

- Un Site « constitution-europeenne.fr »
Opérationnel depuis décembre 2004
Téléchargement du texte du traité, des brochures, informations sur la Constitution et la campagne, forums en ligne
1 million de connexions au 29 avril - moyenne de 20 000 par jour

- Un CD ROM d'information
100 000 exemplaires diffusés auprès des animateurs du dispositif d'information – depuis le 20 avril

- Une campagne radio – promotion du numéro du centre d'appel / site Internet - Spots de 30 secondes diffusés sur 11 stations en métropole et 5 dans les DOM du 14 au 25 février

- Une campagne bannière Internet – promotion du numéro du centre d'appel / site internet
Bannières sur MSN, Wanadoo, ValueClick
Référencement de mots clefs dans Google, Espotting, Overture, AOL, Wanadoo, Tiscali, Lycos, Club, Voilà, AltaVista, Hotbot.
Du 17 février au 17 mars

- Une campagne télévisée – promotion du numéro du centre d'appel / site internet / date du referendum
Spots de 23 secondes diffusés chaînes hertziennes, chaînes DOM, chaînes locales, chaînes câble et satellite.
Du 30 mars au 15 avril
Objectif : une couverture de 77% de la population et une répétition de 4,2

- Une campagne d'affichage nationale dans les gares et le métro – promotion du numéro du centre d'appel / site internet / date du referendum
En partenariat avec la Commission et le Parlement européen
Affiches formats 80/120, 120/174, 300/400
du 15 avril au 8 mai

"Tout travailleur a droit à des conditions
de travail qui respectent sa santé,
sa sécurité et sa dignité."
Référendum dimanche 29 mai.
0 810 2005 25

- Une campagne d'affichage nationale mettant en exergue 5 articles de la Constitution européenne (art. 2, 3, 91, 280 et 329)
En partenariat avec la Commission européenne
Affiches formats 4/3 sur 14 000 panneaux dans toute la France
du 2 mai au 9 mai

Soutien aux initiatives de partenaires :

- Soutien financier aux initiatives d'information et de débat organisées par des associations : 100 associations - 1 600 000 euros
Associations relevant des secteurs économique, social, environnemental, et touchant des publics variés (jeunes, femmes, personnes âgées, personnes en difficulté sociale, etc.)

- Sessions d'information : milieux économiques et juridiques, journalistes, retraités, formation de relais

- Les Relais Constitution
Depuis le 1er janvier 2005, les Infos Points Europe reçoivent une subvention du Ministère en charge des Affaires européennes fin de leur permettre de diffuser l'information sur la Constitution jusqu'à la création du nouveau réseau Europe Direct par la Commission en mai 2005.
30 relais à travers la France

- Opération « *Amphis d'Europe* »
Une semaine pour mettre l'Europe au cœur de la vie étudiante
A partir du 8 mars 2005
24 semaines de débats organisées par la FAGE et les associations étudiantes dans 24 villes universitaires

- 3 brochures « *Mieux comprendre l'Europe* »
900 000 exemplaires éditées par le CIDEM (Civisme et démocratie) et diffusées dans les mairies, le réseau associatif et les centres sociaux (2000 points de diffusion) :
300 000 brochures « *Pourquoi un Traité constitutionnel* ? »
300 000 brochures « *L'Europe, ça change quoi dans mon quotidien ?* »
300 000 brochures « *L'Europe, ça change quoi pour l'emploi* ? »
A partir du 17 mars 2005

- L'Europe fait son tour de France – 3 bus sillonnent la France du 2 avril au 30 avril (4 animateurs, bornes Internet, brochures…).
3 parcours, 60 villes étapes
Action réalisée par le CIDEM (regroupant 11 associations) en partenariat avec la Commission européenne.

Dispositif d'information sur la Constitution européenne

Contacts :
François RENUIT – François BONET
Cabinet de la ministre déléguée
aux Affaires européennes
37 quai d'Orsay - 75700 PARIS 07 SP
Téléphone : 01 43 17 45 97
Mobile : 06 22 34 20 32
Télécopie : 01 43 17 55 10
francois.renuit@diplomatie.gouv.fr